

## Localtis - Un média Banque des Territoires

# Relocalisation des activités agricoles et alimentaires dans les régions, mode d'emploi

Publié le 9 mars 2021, par Virginie Fauvel / Localtis

Développement économique, Aménagement et foncier, urbanisme

"La relocalisation des activités agricoles et alimentaires, espoir ou illusion dans la crise pour les régions ?" était le thème du deuxième webinaire d'une série de dix, organisé par Régions de France et La Tribune. Il a permis aux deux invités, Serge Papin, ancien président de Système U, et Marion Guillou, membre du Haut Conseil pour le climat, ancienne PDG de l'Inra, de passer en revue quelques grands aspects du débat : contrats de transition, rapport aux ressources rares, stockage du carbone dans le sol... Selon eux, "chaque région organisera sa propre résilience locale", avec l'aide de l'Europe.



"Est-ce que relocaliser signifie 'désécialiser' l'agriculture dans les régions ?" Chargée d'animer le débat qui s'est tenu mardi 2 mars 2021, en présentiel dans les locaux du journal *La Tribune*, la journaliste Marie-Ève Malouines entre directement dans le vif du débat avec cette question à ses deux invités. "Aujourd'hui, on importe à peu près 20% de ce que l'on mange en France", estime Marion Guillou, membre du Haut Conseil pour le climat. "Hormis des denrées telles que le café, le cacao, les bananes, qui seront toujours naturellement importées, a-t-on besoin de continuer à importer et pourquoi le faire ?", interroge l'ancienne PDG de l'Inra. Elle avance deux raisons à une relocalisation. On relocalise pour des questions de sécurité alimentaire. C'était le sens du discours du président de la République du 12 mars 2020, qui, au moment où la crise sanitaire a explosé en France, estimait que "déléguer notre alimentation" était "une folie" et promettait "des décisions de rupture" pour "reprendre le contrôle". On relocalise aussi pour assurer aux agriculteurs des débouchés. Durant la crise sanitaire du Covid, beaucoup avaient perdu leurs débouchés en restauration collective et ont pris des initiatives pour créer des circuits directs et écouler leurs denrées périssables. La troisième raison avancée par Marion Guillou est liée au fait que le consommateur est "dérouté depuis un moment par son aliment", au point que certains ont parlé d'"Ocni", d'"objets comestibles non identifiés". Le consommateur ne sait plus d'où, quand, comment a été produit ce qu'il consomme. L'aliment devient "mystérieux". Ce qui a engendré l'insatisfaction du consommateur qui s'est mis en recherche de "lien avec son aliment". Car, "je suis ce que je mange", donc "j'ai envie de savoir ce que je suis et j'ai besoin de savoir ce qu'est mon aliment", résume Marion Guillou, qui voit dans cette crise sanitaire l'occasion pour le consommateur d'exprimer sa solidarité vis à vis de l'agriculteur.

"On est à une bifurcation, à un vrai changement d'époque et on sent bien que l'alimentation est au coeur de ces questions", poursuit Serge Papin, l'ancien président de Système U et présenté comme "l'un des premiers à avoir introduit des distributions locales dans la grande distribution". Désormais, "les consommateurs sont conscients du lien entre leur consommation et leur santé, leur alimentation et leur environnement, leur alimentation et les territoires". "Donc ils ont envie de passer à l'alimentation qui tend vers le mieux plutôt que vers le plus." Un bref rappel historique lui permet de situer que c'est après la guerre qu'a commencé la grande distribution et sa "mécanisation de l'agriculture, le recours aux intrants, le remembrement... avec, en parallèle le développement des lotissements, des hypermarchés". Une consommation en volume. Aujourd'hui, selon lui, si l'on se projette à 2030, au contraire, les consommateurs prennent conscience qu'il faut consommer moins. "La demande en bio a complètement explosé. Dans certains secteurs, il représente jusqu'à 30% du chiffre d'affaires."

### **"Développer les protéines végétales sur nos terres"**

"Si on veut relocaliser et réorganiser l'agriculture, faut-il faire du sur-mesure, région par région, ou faut-il des accords à des niveaux internationaux ou européens ?", relance Marie-Ève Malouines, citant le soja que la France ne produit pas, pour nourrir les porcs par exemple. Une affirmation confirmée et complétée par Marion Guillou. "Pour nourrir du porc et des volailles, il faut importer des protéines végétales d'Amérique du Sud", rappelle-t-elle, précisant que le soja provient souvent, d'après le dernier rapport 2020 du Haut Conseil pour le climat 2020, de zones qui ont été déforestées. "Il faut développer les

protéines végétales sur nos terres", en conclut l'ancienne PDG de l'Inra tout en soulignant que cela nécessite de recréer toute une filière et de se procurer "les semences, les méthodes, les silos, les transformateurs adaptés". Autant d'éléments qui relèvent "au moins de la politique nationale" et qui auront besoin du soutien des aides européennes pour favoriser la transition. "Tout ceci est inscrit dans le projet de Green Deal de l'Union européenne", rappelle l'experte. Ensuite, les développements auront lieu au niveau régional. Récemment, par exemple, en Occitanie, les organisations agricoles ont proposé un plan protéines végétales.

### **Faire payer le stockage de carbone dans les sols**

"Il n'y a plus de culture de légumineuses – lentilles, haricots rouges, fèves, pois – en France !", regrette Serge Papin évoquant la boîte de cassoulet de consommation de masse, composée de produits importés. Certes, "il y en a dans le Sud-Ouest, il y a le coco de Paimpol et la moquette de Vendée mais pas de quoi faire faire du massmarket !", regrette Serge Papin qui insiste sur la nécessité de "réancrer les légumineuses dans les territoires". Des légumineuses qui, par ailleurs, sont redemandées pour l'alimentation humaine, précise Marion Guillou. Elle souligne que ces plantes sont également profitables à la réduction des gaz à effets de serre dans la mesure où elles sont capables de capter l'azote dans l'air. "Peut-être faudra-t-il, en plus du prix de vente, instaurer des marchés carbone ?", suggère l'ancienne PDG de l'Inra. Il faudrait donc rémunérer le produit et l'effort de séquestration de carbone dans les sols. "On avait calculé qu'un hectare de légumineuse équivaut à un aller Paris / New York", illustre Marion Guillou qui propose de mettre en place des compensations carbone par le biais de petites sociétés tiers certifiantes. Et d'en conclure que les industriels, de leur côté, devront payer pour avoir le droit de stocker le carbone dans les sols.

### **"Les grandes surfaces n'ont plus le monopole de la distribution"**

Un autre aspect du débat concerne celui de la distribution. "De plus en plus de consommateurs se montrent intéressés par les circuits depuis la ferme, les Amap, les marchés, le commerce de proximité", constate Serge Papin, à l'origine du manifeste "Osons Demain", pour la transition écologique des entreprises. Il estime que l'on peut retrouver une agriculture de proximité. Ce qui n'empêche pas, selon lui, d'avoir aussi recours à une agriculture industrielle. "Si on veut faire des 'AOP' (appellation d'origine protégée) en lait comme le font les Italiens ou des 'IGP' (indication géographique protégée) (voir notre article du 8 mars) pour fournir le lait pour fabriquer le comté, ce n'est pas la même chose que si l'on souhaite concurrencer la compétitivité des pays d'Europe du Nord". "On voit bien que l'agriculture a besoin de se diversifier", résume Serge Papin, évoquant des réorganisations pour mettre en place des "vivriers de proximité" ainsi que de l'agriculture industrielle indispensable pour être compétitif à l'exportation. Il ajoute que concernant le maraîchage, il faut des ceintures vertes autour des métropoles. Il cite Nantes en exemple concernant les salades, expliquant que la collectivité est capable de s'approvisionner en circuit court, "de les couper le matin et de les mettre en rayon le jour même".

## **"Tout doit repartir de la région"**

Selon les invités, "chaque région organisera sa propre résilience locale". "L'Occitanie, par exemple, est en train de se spécialiser dans le bio et va peut-être devenir l'une des premières régions d'Europe de production agricole bio", cite en exemple Serge Papin. "L'Alsace, quant à elle, développe des produits locaux et sait les entourer de récits... ce qui n'est pas du tout le cas du Centre par exemple". Les enjeux diffèrent selon les régions. "Que va-t-il se passer en montagne s'il n'y a plus de neige dans les dix ans qui viennent, ou en région côtière avec un trait de côte qui va bouger ?" Toutes les réflexions doivent partir des régions, s'accordent à dire les intervenants. "L'un des gros problèmes, c'est qu'en France, nous sommes descendants. Il nous faut des projets remontants. Tout doit repartir de la région avec une granulométrie parfois encore plus fine", insiste Serge Papin.

## **Revoir collectivement le rapport aux ressources rares**

Marion Guillou témoigne du fait qu'elle a travaillé cet été 2020 avec la région Occitanie et la métropole de Toulouse à proposer des pistes pour l'avenir dans le [rapport Toulouse Territoire d'avenir](#). L'Occitanie manque, selon elle, "à certains endroits et à certains moments", d'eau. "Le maïs notamment, a besoin d'eau en juillet et ça tombe mal. Mais ce n'est pas vrai que le maïs consomme plus que le blé", souligne-t-elle. Elle préconise que chaque région identifie les facteurs limitants et planifie. Ce peut être l'eau comme en Occitanie par exemple. Ou le sol. Ou la biodiversité. Avec le réchauffement climatique, il faut se poser ces questions collectivement : qui va être prioritaire ? Quelles cultures privilégier ? Faut-il stocker de l'eau ? Avec quels systèmes de rétention ? "À une époque, on a construit le canal de Provence et du Midi", rappelle Marion Guillou, considérant qu'aujourd'hui, on n'opterait plus pour ces énormes équipements. D'ailleurs, "en France, on ne consomme que 3% de l'eau de pluie", rappelle la spécialiste. Elle souligne que la France n'est pas du tout dans les problématiques des régions sahéliennes mais dans des problématiques de planification de la gestion de l'eau qui doivent être pensées au sein de projets de territoires. Dans ces réflexions, "la technologie sera une aide", souligne Marie-Ève Malouines. Il existe par exemple aujourd'hui la possibilité de recourir à des drones pour ajuster l'arrosage, apporter juste quantité d'azote ou de phosphore...

## **"Se battre pour avoir le droit d'indiquer l'origine en restauration collective ?"**

"Il faut s'attaquer aux acteurs de la restauration collective", rebondit Marion Guillou qui regrette qu'aujourd'hui la réglementation applicable à la restauration collective ne permette pas de connaître l'origine des produits. Dans ce secteur, la proportion des produits importés est beaucoup plus forte que dans la vente en direct. Si depuis la crise de la vache folle, l'origine de la viande bovine est devenu un acquis, ce n'est pas suffisant, estime Marion Guillou. "Concernant les poulets, ce n'est pas encore le cas. 80% sont importés", dénonce-t-elle. Par ailleurs, les intervenants soulignent les avancées de la loi Egalim.

Celle-ci prévoit pour la restauration collective publique au moins 50% de produits de qualité durable, issus de circuits courts, dont 20% de bio d'ici 2022. Des avancées jugées insuffisantes. "J'ai toujours été choquée par le fait que la libre circulation des produits en Europe induit l'absence d'indication géographique", confie l'intervenante. "Est-ce qu'il ne faut pas se battre un peu pour avoir le droit d'indiquer l'origine ?" "Une commune qui veut avoir dans sa cantine des produits locaux ne peut pas le mettre dans son appel d'offres", renchérit Marie-Ève Malouines. Ce qui fait dire à Serge Papin que "cette législation est anormale !". La question se repose dans le cadre de la loi Climat et Résilience issue de la Convention citoyenne (lire [notre article du 5 mars 2021](#)).

## "Le terrain n'est pas vierge"

Interrogée sur les contrats de transition des systèmes agricoles, Marion Guillou rappelle que le sujet concerne "un marché européen ouvert dans lequel les pratiques agroécologiques – qui demandent plus de main-d'œuvre – ne trouvent pas forcément spontanément leur équilibre économique". C'est assez normal d'accompagner ce risque vers les nouvelles pratiques agroécologiques et c'est de fait l'une des orientations de la nouvelle politique agricole commune (PAC), en cours de discussion pour la période 2023/2027 (lire [notre article du 9 février 2021](#)). "Le cadre est communautaire. En ce moment, les discussions ont cours au niveau national. Ensuite ce sont les régions qui vont choisir leurs programmes, selon leur atouts territoriaux." "Je rappelle que cela fait un moment qu'on tâtonne autour de cette question de relocalisation", rappelle Marion Guillou citant Grenelle, loi Barnier, loi de 2014 qui a créé les plans alimentaires territoriaux (PAT) et loi Egalim. "Le terrain n'est pas vierge. De nombreuses régions françaises ont déjà réfléchi à quelle part de l'alimentation pouvait être produite sur place, par qui, comment aider à la formation et à la création d'outils collectifs. Ces choix sont importants car ce sont les régions notamment qui financent les filières de formation...". Le prochain webinaire, le troisième, sera dédié au rôle des régions dans le développement des compétences pour le monde de l'après-crise et se tiendra le mardi 6 avril 2021.

## Pour aller plus loin

- [Le replay du webinaire du 2 mars 2021](#) 
- [Le programme des dix webinaraires](#) 

## Voir aussi

ACTUALITÉ LOCALTIS

### **Alimentation durable : convergence d'appels à accélérer la transition**

Environnement,  
Développement durable,  
Economie sociale et innovation, COVID-19

ACTUALITÉ LOCALTIS

### **Restauration collective : le projet de loi Climat et Résilience dans les pas de la loi Egalim**

Environnement, Jeunesse,  
éducation et formation,  
Développement économique, Social,  
Santé, médico-social,  
vieillesse

ACTUALITÉ LOCALTIS

### **Comment les collectivités commencent à concilier urbanisme et agriculture**

Aménagement et foncier,  
urbanisme

ACTUALITÉ LOCALTIS

### **Contrats de transition écologique : l'AdCF dresse un premier état des lieux, en attendant les CRTE**

Environnement, Cohésion des territoires,  
Développement économique

ACTUALITÉ LOCALTIS

### **Future PAC, contrats de plan, projet de loi "3D"... les présidents de région haussent le ton**

Développement économique

ACTUALITÉ LOCALTIS

### **Transition agroécologique : plaidoyer pour une directive foncière européenne**

Cohésion des territoires,  
Europe et international,  
Aménagement et foncier,  
urbanisme

